Bulletin de liaison des
Archers de Guyancourt

Le Tranche Fil

Numéro 075 – juin 2026

Dates à retenir

- ***Découverte Enfants/Famille/Amis : Samedi 20 juin 2026, Gymnase Maurice Baquet, sur notre créneau.***
- ***Passage de flèches métalliques mercredi 24 juin 2026 à Magny***
- ***Les Associations en fête le 5 septembre 2026***

Le tir du Roy

En ce dimanche 7 juin de l'an de grâce 2026, le premier à régner fut Phœbus, le roi soleil. Le portail du domaine royal de son altesse Morgan 1er fut ouvert dès 10h30 le matin.
Valets, laquais et maître queue s'activaient, qui pour dresser les tentes de réception, qui pour mettre nappes et couverts et qui pour préparer le foyer nécessaire à la cuisson des victuailles.
Les invités au nombre de 57, dont 8 marmots étaient attendus pour 12 heures et au 12ème coup de cloche (enfin 12 et demi) la quasi-totalité des convives avait envahi la cour du château (en l'occurrence un simple chalet de bois, la commune de Guyancourt ayant peu de moyen depuis la révolution). Tous étaient prêts à lever leur verre autour du buffet dressé pour l'occasion.
Le capitaine, pardon, le président, y alla de quelques mots de bienvenue et félicita les archers Guyancourtois pour leurs bons résultats en compétition et passa la parole à la représentante du bailli des lieux, puis vint le tour de l'argentier qui annonça que la fédération avait rendu honneur au bénévolat de Dominique, président depuis des lustres et Lionel entraîneur depuis fort longtemps.

Tous à l'unisson trinquèrent au bon déroulement du repas et de la joute qui devait suivre. Même le roi Soleil était resté pour l'occasion, son substitut Éole gonflait parfois les joues pour montrer qu'il était prêt à jouer les trouble-fête, mais était de bien piètre efficacité.



Chacun pris place autour de la grande tablée et finit par faire la queue pour aller se servir, et oui c'est ainsi depuis la grande révolution, les festins ne sont plus servis par des laquais, c'est d'autant plus justifié que le

parc royal dépend du domaine gymnique des droits de l'homme.
Le repas fini, les archers du Roy fourbirent leurs armes pour se préparer à la joute, Pierre, grand maître de la tradition, et capitaine de la Compagnie avait préparé le parchemin où était noté l'ordre de préséance des tirs.
L'Empereur, puis Le Roy, puis le capitaine, puis les Chevaliers, puis les Archers pour finir par la piétaille (les aspirants, révolution = abolition des privilèges ?).
C'est au bout d'une seule et unique halte que nous pûmes nous réjouir d'avoir un nouveau souverain, au bout du même nombre de halte, le roitelet retira son masque et c'est après 5 flèches que le Reine des poussins poussa son pépiement de joie.



Claude était notre nouveau Roy, Robin (pas des bois) notre Roitelet et Maryam notre reine des Poussins.



La fête tirait à sa fin, chacun lança une dernière flèche sur une carte décorée pour l'occasion, les plus vaillants ou les plus dévoués restèrent pour nettoyer les lieux pendant que la plupart regagnaient leur carrosse pour rejoindre leur chaumière.
Nul ne pouvait dire s'il serait heureux sous le règne de Claude 1er, ce que tous savaient avec une quasi certitude c'est que le droit de cuissage ne serait pas réintroduits par le Roy, quand à la taille et la gabelle, le nouveau Roy étant également grand argentier du royaume, nul ne le sait.

Lionel

Initiation au tir nature et tir 3D :



Sur le site de l'Abbaye de Port Royal des Champs s'est tenue samedi 23 mai l'après-midi d'initiation sur les disciplines du parcours avec tir Nature et tir 3D. La séance, organisée par la Compagnie d'arc de Magny les Hameaux, s'est déroulée sous un magnifique soleil de plomb, et au frais des sous-bois du site. Nous étions 8 archers, avec les arbitres et organisateurs Thomas et Damien, ainsi que les responsables du site, et avons découvert les règles du parcours.
Lisa et moi, dignes représentantes des Archers de Guyancourt, avons choisi dès le début le barebow (arc nu) et avons beaucoup apprécié les émotions. Chaque

type d'arme était représenté : nu avec des adeptes de longue date, mais aussi classique et poulie.
À la fin de la séance, après la médaille (symbolique), passage à la boutique de l'apiculteur pour un souvenir sucré. À quand les séances d'entrainement barebow aux AdC ?

Sarah

Flash Info — Tir à l'arc

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL TAE DISTANCE NATIONALE 50 M | DIMANCHE 31 MAI 2026

Les Archers de Guyancourt s'illustrent au Championnat Départemental



Journée mémorable pour le club ! Les archers Guyancourtois ont livré une performance collective remarquable lors du Championnat Départemental, raflant pas moins de **quatre médailles** en Arc classique et Arc nu Homme. Une démonstration de force qui confirme le dynamisme et le talent du club.

🏹 ARC CLASSIQUE

Place	Archer	Catégorie
1er	**Morgan DELAETRE**	Arc Cl Sénior 1
3e	**Guillaume AUDENINO**	Arc Cl Sénior 1
3e	**Jean-Luc HERMENT**	Arc Cl Sénior 3
Pas loin du podium !	***Claude VICO Dominique BEAURIN***	Arc Cl Sénior 3

🎯 ARC NU

Place	Archer	Catégorie
2e	**Anthony SAULNIER**	Arc Nu Sénior 2

"Une performance collective exceptionnelle qui confirme le dynamisme et le talent du club. Bravo à

tous les compétiteurs !"

L'EFFET COACH NATH

Derrière ces résultats, il y a aussi une dynamique collective en plein essor. Le suivi assidu de **Coach Nath** porte ses fruits : mobiliser un certain nombre d'archers sur un même concours, au même départ, ce n'est pas un hasard. C'est le résultat d'un travail de fond, d'une émulation qui grandit à chaque sortie.

*Un archer qui s'engage entraîne un autre, puis un autre encore… **C'est l'effet boule de neige !** Et à en juger par le palmarès du jour, la dynamique est bien lancée. Vivement la saison prochaine !*

Claude Vico

De retour du Bouquet Provincial 2026 (*par Serge Muller*)



La Compagnie d'arc de Chiry-Ourscamp a organisé le Bouquet Provincial 2026.
Alors, pour commencer, Chiry-Ourscamp c’est dans l’Oise, pas loin de Compiègne. En rive droite de l’Oise on a Chiry, et en rive gauche on a Ourscamp. Cette commune d’environ 1000 habitants abrite une compagnie d’arc créée en 1932 qui compte une vingtaine de membres… et en est à l’organisation de son second Bouquet Provincial (le précédent, c’était en 2000) … et en plus ils disposent d’un jeu d’arc pour le tir Beursault traditionnel (Pierre Rosinger, notre gardien des traditions à Guyancourt, en est malade !!!).

Grande fête annuelle de l'archerie, le Bouquet provincial a rassemblé dimanche 17 mai 2026, 316 compagnies d'arc, soit près de 4 000 archers venus de toute la France. A l'instar des Jeux Olympiques qui ont leur cérémonie d'ouverture, le Bouquet Provincial est la journée de rassemblement des archers qui pratiquent le tir Beursault. La tradition du bouquet provincial remonte à plusieurs siècles. Des traces de Grand Prix Provincial existent déjà au XIVe siècle. Depuis 2015, le Bouquet provincial est inscrit à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco en France. Bien que dans le passé, on ait pu assister à une parade des différentes compagnies d'arc dans la ville d'accueil avec un tournoi de tir à l'arc, ces deux étapes du Bouquet Provincial sont maintenant programmées sur des journées différentes. Ce dimanche 17 mai, nous sommes donc allés défiler dans les rues de Chiry-Ourscamp dont les habitants avaient décoré les rues pour l'occasion. Le tournoi fraternel (appelé Grand Prix du Bouquet), s'étalera quant à lui entre le 18 mai et le 13 septembre 2026 dans les différentes villes de France dont les compagnies d'arc disposent d'un terrain de tir Beursault.

Bon, très bien… mais alors comment s'est déroulée cette journée ? Est-ce que c'était vraiment intéressant d'y aller ? Est-ce que ce n'est pas un peu poussiéreux

un défilé traditionnel qui se perpétue depuis huit siècles ? Qu'est-ce qui peut bien nous motiver pour y participer ?
Bonnes questions !!! Car en effet, alors que la ville de Chiry-Ourscamp n'est pas très éloignée de Guyancourt (songe à ceux qui venaient de Castelsarrasin !!!), on a dû partir à 7h30 du matin… un dimanche ! On sent déjà le sacrifice de soi-même exigé pour perpétuer les traditions. Alors, on t'a vanté le confort du car dans lequel tu pourras dormir confortablement pour finir ta nuit… que nenni !!! Si tu fais plus de 1m70, tu avais l'appui-tête de ton dossier dans les omoplates et les genoux bloqués dans le siège devant toi… l'enfer !!! Bon, 2 heures plus tard tu peux te déplier et on t'offre un pain au chocolat et du café… c'est sympa, et ça permet d'entamer la discute avec d'autres archers des Yvelines qui ont partagé le car avec nous. T'inquiète pas, tu pourras bientôt acheter d'autres trucs à manger pour finir ton petit-déjeuner dominical…
Comme tu es prévoyant, tu t'es chaussé de bonnes chaussures de marche, et tu t'en féliciteras toute la journée ! La petite dizaine d'archers de Guyancourt se dirige alors vers une salle où l'on inscrit les drapeaux de chaque Compagnie : l'ordre d'arrivée détermine l'ordre de départ dans la parade. Certaines compagnies arrivent la veille pour être dans les

premiers à défiler… on se croirait aux soldes de black-Friday !!! Pas d'inquiétude, tout le monde participera et verra la même chose ! On en profite au passage pour visiter près de la salle d'inscription, une petite exposition sur le patrimoine de l'archerie, très bien dotée de médailles du XIXe et début XXe siècles. On peut alors regarder de près le vase contenant le bouquet de l'année. C'est le bon moment, car après tu auras du mal à t'en approcher ! Il y a aussi une exposition de cartes (blasons pour le néophyte) décorées pour lesquelles on peut voter pour élire la plus belle d'entre elles ! Si tu es en grand manque, tu peux aller tirer quelques flèches avec des arcs en bois sur la pelouse d'à côté (tir aux assiettes !).
Sinon, tu te rappelles que tu es passé à côté de nombreuses cabanes et food-trucks dans lesquels tu vas pouvoir consolider ton petit-déjeuner… ouf, ça va mieux ! Comme il ne se passera pas grand-chose avant plusieurs heures, tu peux déambuler au travers des stands qui offrent des goodies, en particulier des assiettes commémoratives (tu n'es cependant pas obligé d'en ramener une chez toi si tu sais que l'on va te demander où tu comptes la ranger pour que l'on ne la voit plus !). Il y a aussi des bijoux avec des flèches, des arcs, des cibles et tout ce qui a trait à l'imaginaire de l'archerie, un facteur d'arcs en bois, et un

producteur de miel (entre autres). Bon, ça ne va pas t'occuper des heures, alors tu pars visiter le bled. Redescente en direction du parking et le tour du village commence.



Tiens, une chapelle plutôt mignonne en l'honneur de Sainte-Anne. On rappelle que Sainte Anne est la patronne des femmes célibataires, des femmes au foyer, des femmes qui accouchent, des grands-mères, etc. En tant que mère de la Vierge Marie et grand-mère de Jésus, elle est sans aucun doute la sainte patronne des grands-mères. Bon, très bien… vu la moyenne d'âge des archers qui vont défiler, c'est un bon choix ! Tu repères au passage où se trouvent les bistrots… on ne sait jamais, il n'est pas prévu de faire

très beau. Alors si ton K-way ne suffit pas, il est prudent de connaitre des lieux possibles pour un repli stratégique ! Un panneau indique une église et un château… et bien allons-y d'un bon pied, ça nous occupera en attendant le début des cérémonies. On croise de nombreux habitants qui finissent de décorer leurs maisons et leurs jardins pour rendre honneur aux archers qui vont défiler. Certains se sont vraiment donné du mal, et l'on sent remonter l'ambiance des fêtes de village de notre enfance (pour ceux qui ont connu la vie en province). Avant d'arriver au château, il y a le jardin d'arc pour le tir Beursault… comment ont il fait pour obtenir le terrain et le budget pour construire un tel équipement dans une si petite commune ? A croire que quand on veut, on peut… Et vient le château… en ruine.



Une espèce d'énorme bâtisse dont l'idée a germé dans la tête d'un riche collectionneur d'art et qui n'a jamais

été achevé à la suite à son décès. On est dans un vrai roman de Zola ! Et nous voici à l'église Sainte Anne (décidemment, elle est appréciée par ici… les grands-mères doivent être heureuses !). Bien que l'édifice soit intéressant par lui-même (il date du XIIe siècle pour ses éléments les plus anciens), le clou de cette église réside en une châsse qui abrite le chef (une partie de la boite crânienne…) de Sainte Anne… dingue, non ?
Bon, c'est pas tout ça, mais après le tourisme, retour aux traditions.
Voici la transmission du Bouquet par la compagnie d'arc de Noyon (celle qui a organisé le bouquet Provincial précédent dans la même ronde) à la compagnie d'arc de Chiry-Ourscamp devant un tas d'officiels qui bafouillent sous le coup de l'émotion générée par l'importance majeure que revêt cette transmission dans leurs activités de l'année en cours ! (*Petite pause pour ceux qui se demandent de quoi on parle… Une Ronde c'est un groupement de compagnies, sauf en Ile de France où les compagnies sont regroupées en Familles dont l'objet est de faire vivre et transmettre les traditions de la Chevalerie d'Arc*).
Ce sont des jeunes filles habillées en blanc qui ont la charge des vases, statues de Saint-Sébastien et assiettes durant toute la journée… un ignoble reste de

masculinisme hérité du XIXe siècle !!! Les traditions auraient parfois besoin d'être dépoussiérées…
Et voici venu le moment attendu de tous… le pique-nique !!! Retour au car où l'on sort tables, chaises de toile, barnums et victuailles. Chaque archer a amené de quoi en nourrir trois autres, et c'est une débauche de charcuteries, quiches, salades, gâteaux… qui tournent de mains en mains, accompagnées de boissons peu ou prou alcoolisées (il va quand même falloir se relever et marcher après…). C'est certainement cette belle convivialité, ce moment d'échange amical et bienveillant qui restera le meilleur souvenir de la journée en ce qui me concerne.
A présent, toutes les compagnies retournent se mettre en place avant que le cortège débute la parade dans les rues de la ville d'accueil. A la tête du cortège, on trouve des chars décorés et animés par les différentes associations de la ville. Plusieurs harmonies ajoutent une ambiance musicale festive au défilé… c'est cool, mais on aurait aimé les entendre aussi en queue de cortège ! Et c'est parti pour le chemin déjà parcouru en sens inverse lors de ma promenade touristique… ce qui a le grand avantage de rajouter un peu plus de 3 km de marche supplémentaires !!! Mais cette fois-ci, en bonne compagnie ! On discute, on admire l'effort de décoration réalisé par les habitants qui, en plus,

nous applaudissent tout au long de la parade… merci à eux ! Une autre observation me frappe… c'est l'embonpoint généralisé de nos confrères et consœurs archers ! Ce n'est pas une assemblée de maigrichons ! Tous ne sont pas en surpoids, mais parmi ce groupe de « sportifs », le gras est plutôt fréquent. Et si l'on regarde la moyenne d'âge, on s'aperçoit que les anciens font honneur aux traditions ! Je me sens tout à coup moins seul parmi les miens, même si les archers jeunes et minces participent aussi du mieux qu'ils peuvent ! Tiens au fait, il était prévu qu'il pleuve… et on a un beau soleil. Merci à Sainte Anne… et aux incertitudes de Météo France ! Bon, c'est pas tout, mais avec ce soleil, la soif commence à venir. Et justement, nous voilà rendus dans l'artère principale de la ville… avec des bistrots ! Alors, petit crochet par le café local duquel on ressort avec quelques gobelets commémoratifs remplis d'une bière bien fraîche ! Ah, ça c'est une belle parade ! On arrive enfin au terme de notre parcours pédestre, et notre Chevalier porte-drapeau, Président bien-aimé, rejoint les autres porte-drapeaux et membres de l'Archiconfrérie de Saint Sébastien pour la célébration d'une messe qui va clore cette journée. Ah, oui il faut apporter quelques explications que j'ai dû trouver pour rassurer mes enfants qui, en voyant les photos que j'ai prises tout au long de cette journée, m'ont demandé dans quelle

secte j'étais entré !!! (*Seconde petite pause au sujet cette fois-ci de l'Archiconfrérie de Saint Sébastien :*



L'Archiconfrérie de Saint Sébastien est étroitement liée, dès ses origines et au cours des siècles, à la vie et aux traditions du « Noble Jeu de l'Arc ». Elle est, en effet, issue des Confréries créées à partir de l'an 825 à Soissons, par l'Abbé de Saint Médard, pour assurer la vénération et la garde des reliques de Saint Sébastien, martyr de sa foi, Patron des Archers, qui avaient été transférées de Rome en l'Abbaye de Saint Médard lès Soissons. L'idéal et les aspirations de l'Archiconfrérie sont donc tout naturellement imprégnés des grandes vertus chrétiennes : Foi, Espérance, Charité. L'Archiconfrérie relève de son Grand Maitre l'Évêque de Soissons assisté par un Grand Aumônier. Elle est dirigée par un Connétable,

lui-même assisté par un Vice-connétable. D'où la messe qui fait partie de ces fameuses traditions qui se transmettent depuis plus de1000 ans). Bon… mais quand on n'est ni croyant, ni baptisé, ni porté sur les choses religieuses, et qu'il se met à pleuvoir… on laisse profiter, à ceux pour qui cela a du sens, de laver leurs péchés durant ce beau moment de communion. Oui, mais alors pourquoi participer à cet évènement ? Eh bien, comme Desmond Tutu (archevêque anglican et militant des droits de l'homme sud-africain) s'est plu à dire : « *Nul ne vient au monde achevé. Nul ne saurait penser, marcher, parler, se conduire s'il ne l'avait appris de ses frères. Chacun a besoin d'eux pour acquérir son humanité. Je suis, parce que d'autres sont* ». Ainsi, je pense qu'apprendre des autres m'aide à me construire, et cela inclut aussi mon devenir en tant qu'archer au travers d'une meilleure compréhension des traditions.

Et après cette courte réflexion philosophique, on retourne s'incruster les genoux dans les sièges du car qui peu après nous ramènera à Guyancourt… avec un beau coup de soleil en souvenir, malgré le mauvais temps tout relatif de cette journée ! On aura aussi le plaisir d'avoir atteint nos 16000 pas dans la journée (pas suffisant pour faire disparaitre un embonpoint bien installé… mais c'est bon pour la santé !).

Le Bouquet Provincial 2027 devrait être organisé à nouveau dans l'Oise, mais cette fois-ci à Senlis, le 23 mai 2027. C'est l'occasion pour tous de nous retrouver dans cette spirale du temps qui relie les archers depuis plus d'un millénaire et d'apprendre toujours et encore (et en plus, Éric, notre chauffeur, nous a promis un car plus confortable pour la prochaine sortie !!!).

Serge Muller

Rendons à Guyancourt ce qui est à Guyancourt



Dimanche 03 mai, Montigny, 9h00… Sous la pluie, les tentes sont alignées, telle une armée romaine attendant la bataille.

Leader depuis la première étape, et talonnés par Houilles et Rocquencourt, nos 4 légionnaires, Dominique, Jean-Luc, Claude et Morgan, avec à leur tête la centurion Nathalie, se préparent à tirer. L'issue est incertaine car leurs adversaires sont vaillants et ne lâchent rien.

Après un combat acharné de 72 flèches, Guyancourt ne perd pas ses bonnes vieilles habitudes en remportant, une nouvelle fois, les 3 points bonus accordés à l'équipe première à l'issue du tir qualificatif. Houilles en prend 2 et Rocquencourt 0. Le soleil se lève dans le ciel et les esprits…Encore un dernier effort !

Après une trêve bien méritée afin de se restaurer, les hostilités reprennent dans la journée et la bonne humeur… Le destin a voulu que notre équipe rencontre en duel ses 2 principaux rivaux lors de cette dernière étape. Ne surtout pas s'endormir sur ses lauriers !

La première manche est perdue 5.3 contre Houilles (à un petit point du barrage). Un joker de grillé. La tension monte … ainsi que la température.

Les 2ème et 3ème manches sont remportées sans trop de problème (avec un beau 59).

La 4ème, contre Rambouillet, est plus tendue … C'est la dernière ligne droite et les équipes tombent les unes après les autres … y compris Houilles … On se rapproche de l'objectif …

Reste à finir le travail contre une redoutable équipe de Rocquencourt qui se reprend bien après une matinée difficile. Flèche de barrage perdue pour un point ! Les héros sont fatigués.

Mais ils l'ont fait. Dominique, Jean-Luc, Claude, Morgan et Nathalie montent sur la plus haute marche du podium tels des empereurs et impératrice. Accompagnés par Guillaume, qui, bien que parti pour des contrées lointaines, fut présent par le cœur (et la technologie).

Merci à notre auguste hôte, Montigny, pour cette belle organisation, malgré un dieu météo farceur. Bravo aux autres équipes pour cette compétition livrée dans un esprit digne des héros antiques. Et félicitations à Houilles et Rocquencourt pour le combat homérique qu'ils nous ont livré lors de ces 3 étapes.

Et évidement, hydromel pour Dominique, Jean-Luc, Claude, Guillaume, Morgan et Nathalie qui a porté nos garçons durant toute la compétition.

Et comme dit le dicton…Jamais 2 sans 3 … Alors, vivement l'année prochaine !

Xavier Delaetre

L'Asqy qu'est ce ? (Partie 2)

Le bénéfice du concours 3D par l'ASQY est dépendant du nombre de participants. La subvention de la CASQY est forfaitaire. Dans l'examen de nos documents comptables, la CASQY vérifie que toute dépense profite à au moins 2 clubs de l'ASQY. C'est une contrainte impérative.

L'ASQY peut acheter des équipements utilisables par tout club membre. Ainsi l'ASQY, c'est-à-dire nous, possède une trentaine de chevalets et de paillons, que l'on peut utiliser sans frais, puisqu'ils nous appartiennent, pour un concours (salle ou extérieur). Les mannequins 3D sont aussi achetés par l'ASQY pour son concours. Les chronotirs utilisés ainsi qu'un jeu de scoreurs sont également propriété de l'ASQY.

Le matériel SQY est stocké en plusieurs endroits : dans le gymnase de Trappes, dans un container situé à Élancourt et dans un bâtiment historique à Port-Royal.

Outre le concours 3D, l'ASQY organise des petits challenges réservés aux membres des 6 clubs. Ces challenges s'adressent principalement aux archers débutants (première ou seconde année de licence)

Le Challenge ASQY en 3 étapes fait découvrir différentes disciplines : le Challenge des Lacs (étape 1) porte sur le tir en salle ; la deuxième étape fait découvrir le tir en extérieur et la troisième fait découvrir les tirs de parcours (sur cibles « Nature » ou 3D).
Les deux premières sont hébergées dans un des 5 clubs autres que Magny (organisation tournante) car seul le club de Magny est en mesure d'accueillir un tir Nature/3D. La troisième étape du Challenge ASQY a toujours lieu à Port-Royal.

La FFTA organise depuis longtemps un Trophée Des Mixtes, ouvert à des couples participant au nom de leur club (d'où son nom). Le Comité des Yvelines a récemment rejoint cette compétition.
L'ASQY en a profité depuis pour organiser un TDM ASQY, ouvert à des couples de jeunes ou d'adultes

néo-licenciés (1ère ou 2nde année), qui se déroule en salle

L'ASQY organise également en juin un passage de flèches métalliques. C'est une continuité des flèches de progression (de blanche à jaune, donc de 10 à 30m) Les flèches de Bronze, d'Argent ou d'Or se passent à, 40, 50, 60 ou 70 m selon le métal et l'arc (classique ou poulies).
Ce n'est clairement pas une manifestation ouverte aux débutants.

Pierre et Greg

Être Chevalier d'Arc aujourd'hui

De nos jours, un Chevalier d'Arc s'engage librement à :

- Être exemplaire par son comportement de solidarité, de loyauté, d'honnêteté, de fidélité, de tolérance, d'amitié, de courtoisie et d'humilité.
- S'intéresser aux Traditions et en être le promoteur, même si la tâche est difficile devant les exigences et l'évolution de la vie moderne et de la compétition.

- Être conscient du devoir qu'il a de transmettre le patrimoine légué par nos Anciens.
- Être au service de nos structures, qu'elles soient de filière traditionnelle, Compagnies, Familles ou Rondes ou de filière fédérale, Clubs, Comités départementaux, régionaux, Ligues et Fédération Française.

C'est notamment un Chevalier d'Arc qui est à l'origine de la démarche qui a permis le classement du Bouquet Provincial et du Beursault à l'inventaire du patrimoine de la France par le Ministère de la culture (janvier 2016).

https://www.culture.gouv.fr/Media/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Files/Fiches-inventaire-du-PCI/Le-bouquet-provincial-des-archers

Un peu d'histoire

I. Notions sur l'histoire de la Chevalerie d'Arc

ORIGINES

Incitations et actes Royaux

C'est dans le capitulaire de Boulogne sur Mer, daté d'octobre 811 et traitant de l'organisation militaire, sous le règne de Charlemagne, que l'on voit apparaître pour la première fois, l'obligation pour tout soldat

d'être armé d'une lance, d'un bouclier, d'un arc avec deux cordes et douze flèches.
En 825, Louis I le Pieux dit le Débonnaire (778 - Empereur de 814 à 840†) fils de Charlemagne, avec l'Abbé de Saint Médard lès Soissons, crée les Compagnies d'Archers. Les archers ont été choisis afin d'établir une surveillance permanente à l'abbaye de Saint Médard, des reliques de Saint Sébastien transférées de Rome. La Bulle Papale ou le diplôme royal faisant état de cet établissement n'ont jamais été retrouvés.[1]
En 1260 Louis IX dit Saint Louis (1214 - roi de 1226 à1270†), publie une ordonnance par laquelle on est requis « *de prendre l'exercice du Noble jeu de l'arc plutôt que de fréquenter d'autres jeux dissolus et déshonnêtes* », et lui-même se fait enregistrer sur les rôles d'une Compagnie d'Archers de la ville de Paris.[2]
Charles IV Le Bel (1294 - roi de 1322 à 1328†) à la fin de son règne, proscrit les jeux inutiles et « qui ne dressent point aux armes »
Philippe VI de Valois (1293 - roi de 1328 à 1350†). Début de la guerre de Cent Ans (1337), défaite de Crécy 1346
Jean II le Bon (1319 - roi de 1350 à 1364†) Défaite de Poitiers 1356

---

[1] *La vie de Saint Sébastien – Claude Florentin 1719*

2 Thierry. Guide des amateurs et étrangers à Paris. 1787

Les défaites successives du début de la Guerre de Cent Ans dues à la suprématie de l'archerie anglaise amènent Charles V (1338 – roi de 1364 à1380†) à promulguer une ordonnance spécifiant que les populations des villes et campagnes devront s'exercer au tir de l'arc et de l'arbalète. Des prix seront décernés aux plus habiles.[3]
Charles VI (1368 – roi de 1380 à 1422†) défaite d'Azincourt 1415. Crépuscule de la Chevalerie d'épée française.

LES FRANCS ARCHERS 1448

Charles VII (1403 - roi de 1422 à 1461†), par ordonnance royale du 28 avril 1448 de Montils lès Tours donna à ces milices devenues des francs archers, des règlements uniformes.
Leur nom leur vient de l'exemption en franchise qui leur était accordée de payer gabelle, aides, etc.
Une ordonnance royale de 1466 imposa un effectif de 16 000 francs-archers pour tout le royaume.[4]
Les francs-archers traités de francs-taupins sont mal vus de la population pour leur insubordination, leur

---

3 Ordonnance rendue en l'hostel de Saint Paul les Paris, du 3 avril 1369 : extraits : complétée par une nouvelle Ordonnance du 1er juillet, même année : « Proscrire les jeux de table (dés-dames) de quilles, de palets, de soule (ancêtre du football) etc…aux Gouverneurs de chaque ville de tenir des registres des archers et arbalétriers qui s'y trouvoient en estat de servir, d'engager les jeunes gens, mesme sous la forme d'injonction à s'exercer au tir à l'arc et de l'arbaleste » cité par L.A. DELAUNAY 1879 : étude sur les anciennes Compagnies d'Archers, d'arbalétriers et d'arquebusiers. Lui-même faisant référence aux « ordonnances des Rois de France ». Cette ordonnance est reproduite dans l'ouvrage cité ci-dessus dans son intégralité, pages 16, 17, 18. Elle est citée également par Robert ROTH, Histoire de l'archerie, page 73. DELAUNAY fait également mention page 16 de l'ordonnance de Saint Louis de 1260.

[4] Reprise dans Histoire de la Milice Françoise, R.P. Daniel, Paris, 1721

insolence[5]. En général, ils étaient recrutés parmi les plébéiens et sont étrangers à l'art militaire. Par un acte décisif du 24 décembre 1525, François 1er (1494 – roi de 1515 à 1547✝) supprime les francs-archers et leurs privilèges et ne les emploie plus en tant que force militaire.

On peut constater qu'à aucun moment le mot Chevalier d'Arc n'apparait dans les ordonnances royales de création des « Francs archers ».

A suivre dans le Tranche Fil 76

Bulletin de liaison des Archers de Guyancourt

Chez Dominique Beaurin
39, rue Pablo Picasso
78280 Guyancourt
Tel : 06 17 91 41 81
Mail : vice-president@archers-guyancourt.fr

Maquette et rédaction :
Lionel Theillaumas et Laurent Pognon
Avec la participation de toutes les bonnes volontés

[5] *Le Franc archer de Bagnolet poème épique attribué à François Villon (1431-1463)*

Vous pouvez retrouver les numéros précédents du Tranche Fil sur notre site :

archers-guyancourt.fr